

Réf: Dossier N° 125119

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VISION ELECTRIQUE IVOIRE » en abrégé «
VIELCI-SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOWETO
NON LOIN DE LA PAROISSE ST PIERRE DE ZOE BRUNO, Lot 720,
Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION ELECTRIQUE IVOIRE » en
abrégé « VIELCI-SARL »

Objet :

- RESEAU ELECTRIQUE HTA-BTA-EP
- BATIMENT
- FOURNITURE DE MATERIEL
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOWETO
NON LOIN DE LA PAROISSE ST PIERRE DE ZOE BRUNO, Lot 720,
Ilot 76

Dirigeant(s) : M ANO ANET ANDRE CLEMENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04005 du 15/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31857/GTCA/RC/2022 du 15/07/2022

